

L'Assemblée Générale de l'association et le repas fraternel se tiendront Salle Christian Quilan du CA-SI derrière l'hôpital

#### Qui était Jean Puech?

Jean Puech, né en 1897, est élu en 1919 au Conseil Municipal de Neuville-lès-Dieppe dont il devient maire en mai 1938.

En 1943, avec les membres du Conseil Municipal, il refuse de donner une liste de Neuvillais réquisitionnés pour travailler en Allemagne dans le cadre du S.T.O. Dans sa lettre de démission datée du 30 septembre 1943, il déclare :

« Aujourd'hui, je reçois l'ordre de me faire agent recruteur de main d'œuvre pour des travaux qui répugnent à la grande majorité des Français; et je dois, en outre, désigner moi-même les victimes. Je ne puis croire qu'en agissant ainsi, je serve encore mon pays. »

Arrêté le 10 octobre 1943 avec les membres du Conseil Municipal, il est emprisonné à la prison Bonne Nouvelle de Rouen, puis il est déporté au camp de concentration de Dachau où il meurt le 14 janvier 1945.

Jean Puech était un militant Libre Penseur actif dès 1919. Il est le Président d'honneur de la Libre Pensée Dieppoise depuis 1945.



## A la mémoire de Jean Puech

ASSOCIATION LAÏQUE
DES AMIS DU
MONUMENT DES
LIBRES PENSEURS DE
NEUVILLE-LES-DIEPPE

# 2023



Manifestation Dimanche 8 Octobre 2023 à 11 h 30 devant le monument des Libres Penseurs à l'ancien cimetière de Neuville-lès-Dieppe Rue des Martyrs de la Résistance

### Une famille de résistants

Outre le refus de répondre aux réquisitions pour le STO, refus qui le conduisit à la mort dans le sinistre camp de Dachau, il faut souligner l'engagement de sa femme Louise et de son fils prénommé Jean lui aussi, dans le réseau de résistance "Sanson". Jean Puech fils, alias "Daguerre" dans la clandestinité, a laissé de nombreux documents d'archives concernant le réseau "Sanson" des Forces Françaises combattantes animé par le Colonel Masson au niveau national.

En 1943, la France connaît les années noires du pétainisme. L'Eglise catholique soutient alors ce régime qui le lui rend bien :

\* Loi du 23 août 1940 qui supprime les Ecoles Normales d'instituteurs.

\*Le 6 décembre 1940, Jacques Chevalier, Secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique annonce que « désormais, l'école publique enseignera dans ses cours de morale, les devoirs envers Dieu ».

\*Loi du 15 Février 1941 qui rend à l'Eglise Catholique tous les biens mis sous séquestre par la loi de 1905.

\*Loi du 2 juin 1941 qui interdit aux juifs, francsmaçons et communistes l'accès à la Fonction Publique.

\*Loi du 8 avril 1942 qui supprime la loi contre la présence des congrégations religieuses.

\*Loi du 25 décembre 1942 qui donne à l'Eglise la possibilité de recevoir dons et legs. etc...

Pas un gouvernement depuis la Libération n'a abrogé l'ensemble des lois de Vichy. Cela a permis à l'Eglise catholique de redevenir une puissance financière, mobilière et immobilière considérable, ainsi que le retour des congrégations.

Un Libre Penseur comme Jean Puech, fidèle à ses convictions laïques et républicaines n'hésita pas à s'engager dans la voie de la résistance à l'occupant nazi et à la politique collaborationniste de Vichy.

Saluons son exemple de résistance au pouvoir clérical.

# Quel est le but de l'Association des Amis du Monument des Libres Penseurs de Neuville-lès-Dieppe?



Notre association a été créée le 15 janvier 1995.

Son but est de défendre la laïcité, d'assurer la conservation de ce monument érigé en 1895 par les Libres Penseurs par souscription et d'organiser chaque année la cérémonie de commémoration de Jean Puech.

Pour les libres penseurs, la défense de la laïcité passe par :

- \* L'ABROGATION DE TOUTES LES LOIS ANTILAÏQUES (Falloux, Astier, Marie, Barangé, Debré, Haby, Guermeur, Savary, Rocard, Chevênement, Carraz, Jospin, Lang, Bourg-Broc, Bayrou, Carle...)
- \* LE VERSEMENT DES FONDS PUBLICS EXCLUSIVE-MENT A L'ECOLE PUBLIQUE.
- \* UN RETOUR A UN STRICT RESPECT DE LA LOI DE SEPARATION DES EGLISES ET DE L'ETAT DE 1905 .
- \* POUR L'ABROGATION DU STATUT CLERICAL D'EXCEPTION D'ALSACE-MOSELLE.



#### A la mémoire de Jean Puech

Rejoignez l'Association des Amis du Monument des Libres Penseurs de Neuville-lès-Dieppe Siège social 27 rue Réville 76200 Dieppe Cotisation 2023 : 8 € ou plus. mail : olivier.poullet@wanadoo.fr